

Check-list à l'attention des acheteuses et des acheteurs

Demander le dossier de vente et l'explorer

Demandez que l'on vous transmette les documents importants avant même la visite. Vous vous ferez ainsi une première idée du bien immobilier. Les éléments suivants sont particulièrement instructifs :

- Plan du logement et répartition des pièces
- Ancienneté des différents corps du bâtiment et travaux de rénovation réalisés
- Exposition du bien
- Restrictions de construction inscrites à l'extrait du registre foncier

Éloignement : localisation du bien immobilier

- Le logement est-il desservi par les transports publics ?
- À quelle distance se trouve l'accès le plus proche à l'autoroute ? Le bien se trouve-t-il au bord d'une route souvent embouteillée ?
- À quelle distance le bien se trouve-t-il de votre lieu de travail ?
- À quelle distance le bien se trouve-t-il de votre famille et de vos amis ?

Infrastructure : installations, offres et activités à proximité du bien

- Peut-on faire ses courses aux alentours ? Des commerces de bouche (boulangeries, boucheries, etc.) sont-ils implantés dans le quartier ? Un marché local est-il organisé chaque semaine ?
- Y a-t-il des établissements de santé comme des hôpitaux, des pharmacies et des cabinets médicaux à proximité ?
- Quelle est l'offre en matière de loisirs (restaurants, théâtre, installations de sport, espaces de détente, etc.) ?
- Y a-t-il des écoles à proximité ? Une crèche ? Le quartier est-il habité par des enfants du même âge que les vôtres ?

Tenir compte des possibles sources de nuisances

- Y a-t-il des établissements à proximité susceptibles de dégager des odeurs (un élevage porcin, un site industriel, etc.) ?
- À quelles immissions sonores faut-il s'attendre ? Y a-t-il une autoroute ou une route cantonale à proximité du bien ? Un bâtiment scolaire, une église ou un pâturage ?

Faire le point sur les impôts, les primes d'assurance maladie, les taux hypothécaires et les allocations familiales

- Combien paie-t-on d'**impôts dans le nouveau lieu de domicile** ?
- Combien paie-t-on de **primes d'assurance maladie** à l'endroit où est implanté le bien ?
- À combien s'élèvent les **taux hypothécaires** du canton ?
- À combien s'élèvent les **allocations familiales** du canton ?

À propos de comparis.ch

Avec plus de 100 millions de visites par an, comparis.ch compte parmi les sites Internet les plus consultés de Suisse. L'entreprise compare les tarifs et les prestations des caisses maladie, des assurances, des banques et des opérateurs télécom. Elle présente aussi la plus grande offre en ligne de Suisse pour l'automobile et l'immobilier. Avec ses comparatifs détaillés et ses analyses approfondies, elle contribue à plus de transparence sur le marché. comparis.ch renforce ainsi l'expertise des consommatrices et des consommateurs à la prise de décision. Fondée en 1996 par l'économiste Richard Eisler, l'entreprise compte aujourd'hui quelque 175 collaboratrices et collaborateurs à Zurich.